



Risques liés à la circulation des véhicules devant le collège.

publié le 20/10/2015

La dépose et la reprise en voiture des collégiens se fait de manière désordonnée. Elle provoque des ralentissements et oblige les enfants à circuler sur la voie publique et à traverser entre les voitures, hors des passages piétons.

Je comprends que les parents soient soucieux de la sécurité de leur enfant et soient rassurés de le voir entrer dans l'enceinte du collège, toutefois, il serait dommage que, pour plus de sécurité, il y ait plus de danger !

Pour éviter cela, je vous prie de bien vouloir utiliser les zones sécurisées situées de chaque côté de l'entrée du collège tels que parking ou bretelle de dépose, afin d'y laisser et d'y reprendre vos enfants ou d'effectuer avec eux le trajet à pied jusqu'à l'entrée du collège.

De plus, nous sommes de plus en plus souvent témoins de conduite dangereuse de la part de jeunes en scooter et nous observons un nombre non négligeable de bicyclettes ou d'engins à moteur dépourvus d'éclairage ou d'équipements de sécurité passive.

Je vous remercie de bien vouloir vérifier que votre enfant dispose d'un équipement individuel de protection suffisant et que son moyen de locomotion répond aux règles de conformité du code de la route.

Je compte sur votre aide et votre compréhension.

Le Principal

Laurent Tourneur